

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 23792 Numéro SIREN : 842 787 566 Nom ou dénomination : AL Développement
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 55696



COMEXPERT
TALENZ

COMPTES ANNUELS

SAS AL DEVELOPPEMENT

1 RUE FAVART

75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Siret : 84278756600012

comexpert.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Filiales et participations	12
Amortissements	13
Provisions au bilan	14
Créances et Dettes	15
Capital social	16
Variations des capitaux propres	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	19
Charges constatées d'avance	20
Transferts de charges	21
Produits et Charges exceptionnels	22
Engagements financiers donnés et reçus	23
Effectif au 31/12/2022	24
Identité de la société mère consolidant les comptes	25
Détail des comptes	26
Détail de l'Actif	27
Détail du Passif	29
Détail du Compte de Résultat	31
Détail des Soldes Intermédiaires	35
Dossier de gestion	39
Liasse fiscale	44
Nos domaines d'intervention	74

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	47 935	15 974	31 961	4 280
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	23 585	11 026	12 559	6 621
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	39 799 166		39 799 166	27 111 242	
Créances rattachées à des participations	7 730 695		7 730 695	7 177 902	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	59 057		59 057	61 933	
TOTAL (II)		47 660 438	27 000	47 633 438	34 361 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	132 927		132 927	670 615
	Autres créances	529 981		529 981	229 755
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	9 226		9 226	14 572 601	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	131 956		131 956	129 881
	TOTAL (III)	804 089		804 089	15 602 851
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		48 464 527	27 000	48 437 527	49 964 829

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	17 957 557	17 620 583
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	69 474	225 448
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	236 299	174 394
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(10 799 684)	1 733 940
	Résultat de l'exercice	10 647 482	1 238 083
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		18 111 128	20 992 448
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		72 000
	Provisions pour charges	637 918	532 166
Total des provisions		637 918	604 166
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 501 505	9 930 735
	Emprunts et dettes financières divers (3)	7 435 522	14 259 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	964 453	691 351
	Dettes fiscales et sociales	426 216	3 252 480
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 360 785	234 347
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		29 688 481	28 368 215
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		48 437 527	49 964 829
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		10 647 482,40	1 238 082,66
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	15 413 481	19 858 800
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 505	18 759
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 673 851		2 673 851	2 546 492
	Montant net du chiffre d'affaires	2 673 851		2 673 851	2 546 492
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			16 667	10 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			108 674	14 680
	Autres produits			1 156	5
	Total des produits d'exploitation (1)			2 800 347	2 571 844
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 116 860	1 402 001
	Impôts, taxes et versements assimilés			26 835	26 366
	Salaires et traitements			1 003 294	829 311
	Charges sociales du personnel			398 346	348 703
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			18 427	5 957
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				72 000
	Autres charges			13	419
	Total des charges d'exploitation (2)			3 563 775	2 684 758
RESULTAT D'EXPLOITATION				(763 428)	(112 914)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(763 428)	(112 914)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 544 005	1 561 671
	Total des produits financiers	11 544 005	1 561 671
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	426 773	367 514
	Total des charges financières	426 773	367 514
RESULTAT FINANCIER		11 117 232	1 194 157
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 353 804	1 081 243
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 736 3 863	14 628
	Total des charges exceptionnelles	112 599	14 628
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(112 599)	(14 628)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(406 278)	(171 468)
TOTAL DES PRODUITS		14 344 352	4 133 514
TOTAL DES CHARGES		3 696 870	2 895 432
RESULTAT DE L'EXERCICE		10 647 482	1 238 083
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		11 544 005	1 561 593
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		187 267	98 579

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 673 851	100,00	2 546 492	100,00	127 359	5,00
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	2 673 851	100,00	2 546 492	100,00	127 359	5,00
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 673 851	100,00	2 546 492	100,00	127 359	5,00
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	2 673 851	100,00	2 546 492	100,00	127 359	5,00
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	11 759	0,44	7 215	0,28	4 544	62,97
- Autres charges externes	2 087 101	78,06	1 394 786	54,77	692 315	49,64
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 098 860	78,50	1 402 001	55,06	696 858	49,70
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	574 991	21,50	1 144 491	44,94	(569 500)	-49,76
+ Subventions d'exploitation	16 667	0,62	10 667	0,42	6 000	56,25
- Impôts, taxes sur rémunérations	15 519	0,58	11 379	0,45	4 140	36,38
- Autres impôts et taxes	11 317	0,42	14 987	0,59	(3 670)	-24,49
- Salaires et traitements	1 003 294	37,52	829 311	32,57	173 983	20,98
- Charges sociales	398 346	14,90	348 703	13,69	49 643	14,24
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(836 818)	-31,30	(49 223)	-1,93	(787 595)	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions	72 000	2,69			72 000	
+ Autres produits d'exploitation	1 156	0,04	5		1 151	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	18 674	0,70	14 680	0,58	3 994	27,21
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	18 427	0,69	77 957	3,06	(59 530)	-76,36
- Autres charges de gestion courante	13		419	0,02	(405)	-96,86
RÉSULTAT EXPLOITATION	(763 428)	-28,55	(112 914)	-4,43	(650 514)	-576,11
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	11 544 005	431,74	1 561 671	61,33	9 982 334	639,21
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	426 773	15,96	367 514	14,43	59 259	16,12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	10 353 804	387,22	1 081 243	42,46	9 272 561	857,58
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	112 599	4,21	14 628	0,57	97 971	669,73
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(112 599)	-4,21	(14 628)	-0,57	(97 971)	-669,73
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(406 278)	-15,19	(171 468)	-6,73	(234 810)	-136,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	10 647 482	398,21	1 238 083	48,62	9 409 400	760,00

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence conformément au règlement ANC 2014-03 et les règlements qui l'ont modifié ultérieurement.

Le bilan de l'exercice présente un total de **48 437 527** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 344 352** euros et un total **charges** de **3 696 870** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **10 647 482** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciel : 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier : 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est déterminée à partir des perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations en 2018 font l'objet d'une déduction fiscale calculée prorata temporis.

La déduction fiscale de 2022 s'élève à 304 319€

De même, pour l'acquisition des titres de participation de 2022, ils ont fait l'objet également d'une déduction fiscale. Celle ci en 2022 s'élève à 530€.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Impôts sur les bénéfices - Intégration Fiscale

Au 01/01/2019, la société AL DEVELOPPEMENT a constitué un groupe fiscal dont elle est la mère.

Les économies ou surcharges temporaires d'impôt sont comptabilisées chez la mère.

Si la société avait été imposée séparément, son impôt sur les sociétés aurait été nul. Cependant, l'option fiscale de l'intégration lui a permis d'enregistrer un produit de 512 029 € qui se détaille comme suit :

- Economie d'impôt réalisée par imputation de son déficit propre sur le résultat d'ensemble :
 - 189 406 euros,
- Economie d'impôt réalisée par imputation de déficits de ses filiales sur le résultat d'ensemble :
 - 154 527 euros,
- Economie d'impôt réalisée sur la neutralisation de la quote part des frais et charges sur dividendes :
 - 226 488 euros,
- Contribution sociale sur les bénéfices de 9 616 euros,
- IS dû sur le déficit utilisé par SII Paris de 48 775 euros

En compensation de l'économie temporaire d'impôt dont elle a bénéficié par l'imputation du déficit de ses filiales, la société a doté une provision pour impôt de 154 527 euros, pour couvrir son risque éventuel de restitution de ces sommes aux filiales concernées, dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires pendant la période d'intégration. C'est le cas pour Sii Paris sur l'exercice. Une reprise de 48 775 euros a donc été comptabilisée (provision initialement constituée au taux de 28%).

Règles et Méthodes Comptables

Engagements retraite

Le groupe a souscrit, en 1999 auprès de l'organisme LA MONDIALE, un contrat couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière, dues en application des conventions collectives des sociétés du groupe.

Le cumul des droits individuels des salariés a été évalué au 31 décembre 2022, à 949 191 euros, charges sociales patronales incluses.

Cette évaluation tient compte des pondérations, liées soit au départ naturel de salariés (décès...), soit à la rupture anticipée de contrat (licenciement, démission...), les droits ayant été valorisés jusqu'à la date légale de départ à la retraite de chaque salarié, au prorata de l'ancienneté déjà acquise. Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul des droits individuels est de 3.5%. Le taux de turn-over a été pondéré selon les critères ci-dessous :

- 7% de 20 à 29 ans
- 4% de 30 à 39 ans
- 2% de 40 à 49 ans
- 1% de 50 à 59 ans
- 0% à partir de 60 ans.

Aucune provision complémentaire n'a été constituée.

AL Développement
Société par actions simplifiée
au capital social de 18.528.090,60 euros
Siège social : 1, rue Favart – 75002 Paris
842 787 566 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le quinze septembre,
les soussignés :

- **Groupe D**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 251, avenue du Bois, Parc du Pont Royal – Bâtiment A – 59130 Lambersart, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 391 301 637 R.C.S. Lille Métropole ;
- **Vespa Capital**, société par actions simplifiée à capital variable, dont le siège social est situé au 41, avenue George V – 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 812 799 609 R.C.S. Paris ;
- **V.D.L. & Co.**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 41, avenue George V – 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 263 560 R.C.S. Paris ;
- **Mp Conseil**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 15, rue de Louvre – 75001 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 874 806 R.C.S. Paris ;
- **Ingres Investissements**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 4, avenue Ingres – 75016 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 538 568 452 R.C.S. Paris ;
- **Saxe Adaxtra France PME 2021 FPCI**, représenté par sa société de gestion, Adaxtra Capital, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 18, quai de la Rapée – 75012 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 334 258 506 R.C.S. Paris ;
- **AL Holding 1**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 1, rue Favart – 75002 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 842 787 632 R.C.S. Paris ;
- **AL Holding 2**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 1, rue Favart – 75002 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 842 702 219 R.C.S. Paris ("**AL Holding 2**") ; et
- **Garefin**, société par actions simplifiée unipersonnelle, dont le siège social est situé au 41, avenue George V – 75008 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 498 481 860 R.C.S. Paris

agissant en qualité d'associés de la Société détenant ensemble l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (les "**Associés**"), à l'initiative du président de la Société, Monsieur Daniel Dorchie (le "**Président**"),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le président de la Société (le "**Président**") ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

ont pris, conformément aux dispositions légales et statutaires, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président ;
2. Approbation des charges non déductibles ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et distribution des sommes prélevées sur les réserves ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ; et
5. Pouvoirs en vue des formalités.

* *

*

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au Président

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 10.647.482 euros,

approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donnent, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

DEUXIEME DECISION

Approbation des charges non déductibles

Les Associés,

prennent acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, 13.125 euros de charges correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

TROISIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les Associés,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022, et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice d'un montant de 10.647.482 euros,

décident d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

- Origine : Résultat bénéficiaire de l'exercice 10.647.482 euros.
- Affectation :
 - à titre de distribution de dividendes : 10.803.623 euros ;
 - Report à nouveau : (156.141) euros.

Le dividende unitaire est donc d'un montant de 0,59 euro.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 23 juin 2022, il a déjà été versé un acompte d'un montant de 10.803.623 euros.

Cet acompte étant égal au montant du dividende global, il n'y a lieu à aucun nouveau versement.

En conséquence, les Associés **constatent**, conformément aux dispositions légales, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31.12.2019	0 €	N/A	N/A
31.12.2020	0 €	N/A	N/A
31.12.2021	3.126.178,85 €	N/A	N/A

QUATRIÈME DÉCISION

Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Les Associés,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,

approuvent, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CINQUIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

Les Associés,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra d'accomplir.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

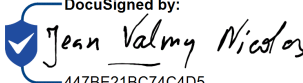
De convention expresse valant convention sur la preuve, les Associés sont convenus de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), chacun des soussignés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature le présent procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

[SIGNATURES A LA PAGUE SUIVANTE]

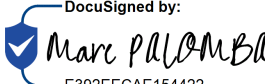
DocuSigned by:

27B1EB46C0F440B...

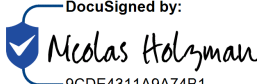
Vespa Capital
représentée par Monsieur Denis
Leroy

DocuSigned by:

447BE21BC74C4D5...

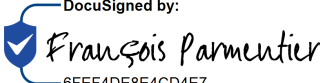
V.D.L. & Co. SARL
représentée par Monsieur Nicolas
Jean-Valmy

DocuSigned by:

E392EECAE154422...

MP Conseil
représentée par Monsieur Marc
Palomba

DocuSigned by:

9CDE4311A9A74B1...

Ingres Investissements
représentée par Monsieur Nicolas
Holzman

DocuSigned by:

6FEF4DE8E4CD4E7...

Adaxtra Capital
représentée par Monsieur François
Parmentier

DocuSigned by:

E5041C9148B54E8...

Groupe D
représentée par Monsieur Daniel
Dorchies

DocuSigned by:

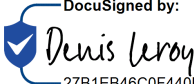
E5041C9148B54E8...

AI Holding 1
représentée par Monsieur Daniel
Dorchies

DocuSigned by:

E5041C9148B54E8...

AI Holding 2
représentée par Monsieur Daniel
Dorchies

DocuSigned by:

27B1EB46C0F440B...

Garefin
représentée par Monsieur Denis
Leroy